

X.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1899.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1899 s'élève à fr. 51,780,400 50

Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1898 montent à 52,525,620 »

Soit, pour 1899, une diminution de fr. 545,519 50

qui provient des modifications suivantes :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1899 fr. 48,470,400 50
— 1898 48,280,620 »

AUGMENTATION. fr. 189,480 50

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1899 fr. 5,510,000 »
— 1898 4,045,000 »

DIMINUTION. fr. 735,000 »

Soit en moins fr. 545,519 50

Cette diminution se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire* (y compris une somme de 5,500 francs en charge extraordinaire et temporaire).

Il est indispensable de maintenir pour l'exercice 1899 la charge extraordinaire et temporaire de 5,500 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	880,922	»
— — 1898		877,722	»
AUGMENTATION.	fr.	3,200	»

Cette augmentation est la conséquence de l'allocation d'une indemnité de 800 francs accordée, pour frais de bureau, à chacun des quatre commandants des circonscriptions militaires.

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	247,754	»
— — 1898		233,358	»
AUGMENTATION.	fr.	14,416	»

Cette augmentation résulte des modifications ci-après :

1^o Création d'une place d'aumônier à l'École des cadets, au traitement de fr. 3,000 »

2^o Nomination d'un prêtre agréé adjoint à l'aumônier de Gand 700 »

Soit un total de. . . fr. 3,700 »

3^o Suppression de l'aumônier de la 2^e compagnie de l'École des pupilles 1,500 »

RESTE. . . . fr. 2,200 »

4^o Augmentation des traitements des officiers de l'état-major des places 13,416 »

TOTAL. . . . fr. 15,316 »

qui doit être diminué d'une somme de 900 »
du chef de la réduction de l'indemnité pour frais de bureau allouée au commandant de la province d'Anvers, dont les bureaux ont été établis dans un local loué par le Département de la Guerre.

DIFFÉRENCE ÉGALE . . fr. 14,416 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	335,462 50
— — 1898		333,862 50
AUGMENTATION.	fr.	1,600 »

Cette augmentation résulte du relèvement des traitements des officiers de santé assimilés aux capitaines, lieutenants et sous-lieutenants.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1899.	fr.	11,746,955 37
— — 1898.		14,764,364 34
DIMINUTION.	fr.	3,017,408 97

Cette différence résulte, d'une part :

1 ^{re} Du transfert de l'article 12 à l'article 27 :		
a) du montant de la première mise pour l'équipement des nouveaux enrôlés, soit	fr.	352,810 »
b) du montant de l'allocation journalière d'habillement, soit		2,972,939 47
2 ^o De la réduction du nombre des pupilles, soit 250 unités à fr. 0.51 par jour		46,537 50
3 ^o De la diminution des frais d'instruction et d'administration du régiment des carabiniers, par suite de la suppression du cours central de préparation à l'École militaire, soit.		2,500 »
4 ^o De la diminution des frais d'instruction et d'administration de l'École des pupilles, par suite de la suppression de la 2 ^e compagnie, soit		5,000 »
A REPORTER.	fr.	3,379,586 97

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. . . fr.	3,379,586 97
Et d'autre part :		
1° De l'augmentation de traitement accordée aux capitaines adjudants-majors de régiment de l'infanterie, soit.	fr.	11,343 »
2° De l'augmentation de frais de bureau accordée aux chefs de corps		8,880 »
3° Des frais d'administration et d'instruction de l'École des cadets		55,000 »
4° De l'allocation d'une indemnité pour la nourriture de deux chevaux, accordée à un officier d'infanterie remplissant les fonctions d'officier d'ordonnance du Roi		1,000 »
5° De l'augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. .		259,675 »
6° De la solde de 100 cadets militaires . .		26,280 »
		362,178 »
	DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . fr.	3,017,408 97

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1899.	fr.	3,418,620 49
— — — 1898.		4,307,730 38
	DIMINUTION. . . . fr.	889,109 89
Elle résulte, d'une part :		
Du transfert de l'article 13 à l'article 27 :		
a) du montant de la première mise pour l'équipement des nouveaux enrôlés, soit	fr.	70,000 »
b) du montant de l'allocation journalière d'habillement, soit		832,769 89
	fr.	902,769 89

Et d'autre part :

1° De l'augmentation de frais de bureau accordée aux chefs de corps	fr.	3,760 »
2° De l'augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. .		5,900 »
3° De l'augmentation de l'allocation accordée à la musique du 1 ^{er} régiment de guides. . .		4,000 »
		15,660 »
	DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . fr.	889,109 89

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1899.	fr.	4,986,681 53
— — 1898.		6,111,226 11

DIMINUTION. . . . fr. 1,124,544 58

Elle résulte, d'une part :

Du transfert de l'article 14 à l'article 27 :

a) du montant de la première mise pour l'équipement des nouveaux enrôlés, soit.	fr.	105,748 »
b) du montant de l'allocation journalière d'habillement, soit		1,033,421 58
	fr.	1,139,169 58

Et d'autre part :

1° De l'augmentation de frais de bureau accordée aux chefs de corps	fr.	3,600 »
2° De l'augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants		11,025 »
		14,625 »
DIFFÉRENCE ÉGALE.	fr.	1,124,544 58

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1899.	fr.	1,388,440 50
— — 1898.		1,594,455 48

DIMINUTION. . . . fr. 206,012 98

Elle résulte d'une part :

Du transfert de l'article 15 à l'article 27 :

a) du montant de la première mise pour l'équipement des nouveaux enrôlés, soit	fr.	21,204 »
b) du montant de l'allocation journalière d'habillement, soit		188,710 98
	fr.	209,914 98

Et d'autre part :

1° De l'augmentation de frais de bureau accordée au chef de corps	fr.	460 »
2° De l'augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants.		542 »
3° De l'augmentation des traitements d'un chef mécanicien et d'un garde forestier.		800 »
4° Du transfert de l'article 23 à l'article 15 du montant du traitement d'un mécanicien adjoint		2,100 »
		3,902 »
DIFFÉRENCE ÉGALE.	fr.	206,012 98

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1899.	fr.	689,632 21
— — 1898.		696,753 48
DIMINUTION.	fr.	7,121 27

Elle résulte, d'une part :

Du transfert de l'article 16 à l'article 27 :

a) du montant de la première mise pour l'équipement des nouveaux enrôlés, soit	fr.	3,300 »
b) du montant de l'allocation journalière d'habillement, soit		65,118 27
	fr.	68,418 27

Et d'autre part :

1 ^o De l'augmentation de frais de bureau accordée au chef de corps	fr.	300 »
2 ^o Du traitement de sept nouvelles sœurs hospitalières		6,300 »
3 ^o De l'augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants.		12,708 »
4 ^o Du transfert de l'article 25 à l'article 16 d'une somme de		41,989 »
représentant les fourrages en nature.		
		61,297 »
DIFFÉRENCE ÉGALE.	fr.	7,121 27

CHAPITRE VII.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

ART. 23. — *Matériel du génie.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	1,574,125 »
— — 1898		1,576,225 »
DIMINUTION.	fr.	2,100 »

Elle résulte du transfert de l'article 23 à l'article 15 du traitement d'un mécanicien adjoint.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS

ART. 24. — *Pain et viande.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	7,121,939	»
— — 1898		7,149,314	»
DIMINUTION.	fr.	27,375	»

Elle résulte, d'une part :

De la réduction de 91,250 rations de pain et de viande par suite de la suppression de 250 pupilles de l'armée, soit fr. 45,625 »

Et d'autre part :

De l'augmentation de 36,500 rations de pain et de viande pour 100 cadets militaires, soit 18,250 »

DIFFÉRENCE ÉGALE.	fr.	27,375	»
---------------------------	-----	--------	---

ART. 25. — *Fourrages en nature.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	3,296,809	»
— — 1898		3,338,798	»
DIMINUTION.	fr.	41,989	»

Transfert de l'article 25 à l'article 16.

ART. 26. — *Casernement des hommes.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	569,450	»
— — 1898		769,450	»
DIMINUTION.	fr.	200,000	»

La reprise par l'État du service du couchage de la troupe a eu pour conséquence une réduction des frais d'exploitation de ce service; de là la diminution proposée.

ART. 27. — *Habillement des troupes. Renouvellement du harnachement de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	5,743,022	19
— — 1898		97,000	»
AUGMENTATION.		5,646,022	19

Elle provient du transfert des articles 12, 13, 14, 15 et 16 à l'article 27

NOTE PRÉLIMINAIRE.

du montant de la première mise d'habillement accordée aux nouveaux enrôlés, ainsi que de l'allocation journalière pour l'habillement de la troupe. Ce transfert est nécessité par l'introduction d'un nouveau système supprimant la masse individuelle et mettant l'habillement au compte de l'État.

CHAPITRE IX.

TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.

ART. 31. — *Traitements divers et honoraires.*

Crédit demandé pour 1899		fr.	124,904	»
— — 1898			120,000	»
AUGMENTATION.		fr.	4,904	»

La somme de 4,904 francs est sollicitée pour faire face à l'augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants d'infanterie en non-activité, ces traitements ayant pour base ceux des officiers de la même arme en activité de service.

ART. 32. — *Frais de route, de séjour, de déménagement et de représentation.*

Crédit demandé pour 1899		fr.	270,000	»
— — 1898			235,000	»
AUGMENTATION.		fr.	35,000	»

Elle permettra de parer à l'insuffisance de crédit constatée depuis la mise en vigueur du nouveau tarif des indemnités de séjour et de déménagement.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

ART. 33 — *Construction d'un nouvel arsenal à Anvers.*

Crédit demandé : 350,000 francs.

Les Budgets de 1896, 1897 et 1898 comprennent respectivement les sommes de 150,000, 350,000 et 350,000 francs pour l'érection d'un nouvel arsenal de construction.

La dépense totale ayant été évaluée à 1,200,000 francs, il y a lieu de prévoir au Budget de 1899 une dernière allocation de 350,000 francs pour terminer les travaux au cours de cet exercice.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 36. — *Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liège et de Namur.*

Crédit demandé : 45,000 francs.

Une somme de 30,000 francs a été prévue pour cet objet au Budget de 1898.

Les dépenses à faire en 1899 nécessitent l'allocation d'un crédit de 45,000 francs.

ART. 37. — *Achat de bicyclettes et accessoires.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Ce crédit est destiné à continuer l'achat de bicyclettes pliantes pour les compagnies cyclistes en voie de formation au régiment des carabiniers.

ART. 38. — *Construction d'une église au camp de Beverloo.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Un premier crédit de 100,000 francs a été prévu pour cet objet au Budget de 1898.

Les dépenses à faire en 1899 nécessitent l'allocation d'un crédit de 200,000 francs.

ART. 39. — *Artillerie de place.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Ce crédit est nécessaire pour continuer la constitution de l'armement des ouvrages existants de la position d'Anvers.

ART. 40. — *Lits militaires.*

Crédit demandé : 1,375,000 francs.

Ce crédit est nécessaire pour terminer les opérations de la reprise par l'État du service des lits militaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 41. — Routes militaires de Liège et de Namur, et réseaux téléphoniques dans ces positions.

Crédit demandé : 300,000 francs.

Il a été annoncé que la dépense totale s'élèverait à la somme de 1,200,000 francs.

450,000 francs ont été alloués par le Budget des dépenses sur ressources extraordinaires de 1896, et 100,000 francs ont été alloués en 1897 sur les dépenses exceptionnelles.

Aucune somme n'ayant été portée pour cet objet au Budget de 1898, il est indispensable de comprendre une somme de 300,000 francs parmi les allocations du Budget de 1899.

Le restant de la dépense (280,000 francs) sera porté au Budget de 1900.

(376)

PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre par intérim et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1899 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de quarante-huit millions quatre cent septante mille cent francs cinquante centimes	fr. 48,470,100 50
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de trois millions trois cent dix mille francs	3,310,000 »

Soit ensemble à la somme de cinquante et un millions sept cent quatre-vingt mille cent francs cinquante centimes fr. 51,780,100 50
conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement, avec ou sans nourriture, des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1899, aux taux suivants :

Logement avec nourriture des	{	lieutenants généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats .	1 25 —

Logement sans nourriture des	lieutenants généraux.	fr. 5	» par jour.
	généraux-majors . . .	3	» —
	officiers supérieurs . .	2	» —
	— subalternes . . .	1	» —
	sous-officiers et soldats .	21	—

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du *Mémorial administratif*.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
chargé, par intérim, du portefeuille
du Département de la Guerre,*
J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1899.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	435,500 .
2	— des fonctionnaires et employés civils	220,000 .	
3	Indemnité aux sous-officiers employés au Département de la Guerre.	6,000 .	
4	Matériel	60,000 .	
5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire (y compris une somme de 5,500 francs en charge extraordinaire et temporaire)	169,500 .	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	880,922 .	1,441,776 .
7	— des provinces et des places	247,754 .	
8	— du service de l'intendance	313,100 .	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	355,462 50	1,184,597 50
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	649,135 .	
11	Service pharmaceutique	200,000 .	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	11,746,053 37	22,230,330 10
13	— de la cavalerie	3,418,620 49	
14	— de l'artillerie	4,986,681 53	
15	— du génie	1,588,440 50	
16	— du bataillon d'administration	680,632 21	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V. ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire	133,780 »	319,575 .
18	— — de guerre	19,225 »	
19	Dépenses d'administration de l'École militaire	55,920 »	
20	— — — de guerre.	10,650 »	
CHAPITRE VI. ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
21	Traitement du personnel des établissements	77,275 »	1,800,644 05
22	Matériel de l'artillerie	1,723,369 05	
CHAPITRE VII. MATÉRIEL DU GÉNIE.			
23	Matériel du génie	1,574,125 »	1,574,125 .
CHAPITRE VIII. PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
24	Pain et viande	7,121,939 »	18,754,699 85
25	Fourrages en nature	3,296,809 »	
26	Casernement des hommes	569,450 »	
27	Habillement des troupes. Renouvellement du harnachement de la cavalerie.	5,743,022 19	
28	Transports généraux. Moyens de transport aux troupes en marche	885,629 66	
29	Chauffage et éclairage des corps de garde	130,000 »	
30	Remonte	1,007,850 »	
Les crédits des articles 27 et 30 sont répartis en vertu d'un arrêté royal entre les corps de troupe. Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part en reportent le solde à l'exercice suivant ; les Conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.			
CHAPITRE IX. TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
31	Traitements divers et honoraires.	124,904 »	324,904 .
32	Frais de route, de séjour, de déménagement et de représentation.	270,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE X.			
PENSIONS ET SECOURS.			
53	Pensions et secours	336,800 »	336,800 »
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
54	Dépenses imprévues non libellées au Budget	47,149 »	47,149 »
TOTAL fr.			48,470,100 50
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
55	Construction d'un nouvel arsenal à Anvers	330,000 »	5,510,000 »
56	Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liège et de Namur	45,000 »	
57	Achat de bicyclettes et accessoires	40,000 »	
58	Construction d'une église au camp de Beverloo	200,000 »	
59	Artillerie de place	1,000,000 »	
40	Lits militaires	1,575,000 »	
41	Routes militaires de Liège et de Namur, et réseaux téléphoniques dans ces positions.	300,000 »	51,780,100 50
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.			

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
chargé, par intérim, du portefeuille
du Département de la Guerre,*
J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

(382)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1899.



BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.		LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.					
CHAPITRE 1 ^{er} .					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	•		Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000
2	•	{	— de 38 fonctionnaires et employés civils (1) 189,400	229,000	229,000
	•		— des huissiers, messagers et gens de service 59,600		
3	•		Indemnité aux sous-officiers employés au Département de la Guerre.	6,000	6,000
Matériel.					
4	•	{	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 20,000	60,000	60,000
	•		Chauffage et éclairage. 15,000		
	•		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire.					
Bibliothèque du Département de la Guerre.					
a.			Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés à la bibliothèque fr. 14,000		
Institut cartographique militaire.					
CHARGES ORDINAIRES ET PERMANENTES.					
5	b.	{	Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000	56,000	169,500
			Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000		
			Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 114,000		
CHARGES EXTRAORDINAIRES ET TEMPORAIRES.					
c.			Indemnité au général-major retraité directeur 5,500		
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} .				485,500	485,500

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.		LITTELLAS des développements.		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.		CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.	
CHAPITRE II. ÉTATS-MAJORS. Traitement de l'État-major général. Officiers généraux. SECTION D'ACTIVITÉ. Lieutenants généraux, à. fr. 18,500 . fr. 166,500 » Généraux-majors, à 12,700 . . . 228,600 » 395,100 » A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 1,975 50 593,124 50 SECTION DE RÉSERVE. Lieutenants généraux employés à un service sédatatoire, à fr. 14,800 . fr. 29,600 » Généraux-majors en service actifsédatatoire, à . 10,160 . . . 40,640 » 70,240 » A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 551 20 60,888 80 TOTAL fr. 463,013 50 A DÉDUIRE : Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 » A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 92 50 18,407 50 RESTE fr. 444,605 80 A AJOUTER : Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux fr. 2,000 » A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 10 » 1,990 » TOTAL fr. 446,595 80 Corps d'état-major. Colonels, à. fr. 9,500 . . . fr. 47,500 » Lieutenants-colonels, à 7,100 55,500 » Majors, à 6,500 65,000 » Capitaines commandants à 5,100 81,600 » — en second de 1^{re} et de 2^e classe 4,200 42,000 » Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 » 270,000 » A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 1,350 » 268,650 » Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre 5,900 » A REPORTER fr. 721,145 80									

BUDGET DE L'EXERCICE 1899

N° DES ARTICLES	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
		EFFECTIF.			
		HOMMES. CHEVAUX.			
		79 167			
			REPORT. fr. 721,145 80		
			Aides de camp.		
			Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :		
		6	3 capitaines commandants d'infanterie . . à. fr. 1,100 . . fr. 3,300 .		
		6	3 capitaines d'infanterie en 2 ^e de 1 ^{re} classe. à. . 1,000 . . . 3,000 .		
		12	6 — — en 2 ^e de 2 ^e classe. à. . 850 . . . 5,100 .		
		12	6 lieutenants d'infanterie. à. . 850 . . . 5,100 .		
		2	1 lieutenant d'artillerie à. . 375 . . . 375 .		
		2	1 capitaine commandant du génie. . . à. . 500 . . . 500 .		
		2	1 lieutenant du génie. à. . 375 . . . 375 .		
		42		17,750 .	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments 88 75		
				17,661 25	
			TOTAL. fr. 738,807 05		
			A DÉDUIRE : pour vacance 2,500 .		
		79 209			
			RESTE. fr. 756,507 05		
			Indemnité de marche et de vivres de campagne.		
6	d.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux ma- nœuvres (dépense approximative). 18,214 95		
suite)			Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
	e.		209 chevaux fr. 104,500 .		
			A ajouter pour un général-major commandant de division 500 .		
				105,000 .	880,922 . 877,722 .
			Frais de bureau.		
			4 commandants de circonscription 800 . . 3,200 .		
			1 chef du corps d'état-major 2,000 .		
			1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 .		
			4 — des circonscriptions militaires, à 900 . . 3,600 .		
			2 — des divisions de cavalerie, à 600 . . 1,200 .		
			16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . 8,000 .		
			1 chef d'état-major de la position d'Anvers 1,200 .		
			2 — des positions de Liège et de Namur 600 . . 1,200 .		
				21,200 .	
			A REPORTER fr. 880,922 . 877,722 .		

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
			REPORT. fr.	880,922 •	877,722 •
		Traitement de l'État-major des provinces et des places.			
		État-major des provinces.			
a.	5 10	Général-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 •		
	5 10	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	254 •	50,546 •	
		État-major des places.			
	5	Majors, à	4,500 22,500 •		
	8	Capitaines en premier de place à	3,500 28,000 •		
b.	5 a) 6	— en second de 1 ^{re} classe de place à	3,150 15,750 •		
	4	— — de 2 ^e — — à	3,000 12,000 •		
	8	Lieutenants de place à	2,400 19,200 •		
	4	Sous-lieutenants —	2,100 8,400 •		
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	1,800 •		
	34 6		107,650 •		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	538 25	107,111 75	
7	59 16	Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400 •		
		Augmentation des traitements des officiers de l'État-major des places.	13,116 •		
		Indemnité de vivres de campagne.		247,754 •	233,338 •
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)	1,070 25		
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.			
d.	16 chevaux		8,000 •		
		Frais de bureau.			
	9 commandants de province (b), à		10,900 •		
	5 — de place, à		500 2,500 •		
e.	12 — — à		400 4,800 •		
	4 — — à		240 960 •		
	6 — — à		150 900 •		
	3 — — à		100 300 •		
			20,360 •		
f.		Traitement des aumôniers et prêtres agréés	47,150 •		
		A REPORTER. fr.		1,128,676 •	1,111,060 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	reçus	de	
		pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
3,200 »	»	866,400 »	866,641 21	
14,416 »	»	232,930 »	233,589 20	
				a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
				b) Indemnités des commandants de province :
				Anvers. 1,300 »
				Brabant 1,500 »
				Flandre occidentale. 1,100 »
				— orientale 1,300 »
				Hainaut 1,100 »
				Liège 1,300 »
				Limbourg. 1,100 »
				Luxembourg. 1,100 »
				Namur. 1,100 »
				10,900 »
17,616 »	»	1,099,330 »	1,100,030 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS																																																																														
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.																																																																														
8	a.	REPORT. fr.	1,128,676 »	1,111,060 »																																																																														
		Traitement de l'Intendance.																																																																																
		Trailements.																																																																																
		<table><tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr><tr><th>HOMMES.</th><th>CHEVAUX.</th></tr><tr><td>1</td><td rowspan="5">18</td><td>Intendant en chef, à fr. 12,700</td><td>12,700 »</td></tr><tr><td>4</td><td>Intendants de 1^{re} classe, à 9,500</td><td>38,000 »</td></tr><tr><td>7</td><td>— de 2^{me} id., à 7,100</td><td>49,700 »</td></tr><tr><td>14</td><td>Sous-intendants de première classe, à 6,300</td><td>88,200 »</td></tr><tr><td>18</td><td>— de deuxième classe, à 4,600</td><td>82,800 »</td></tr><tr><td>44</td><td>18</td><td>Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier</td><td>1,500 »</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>272,900 »</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ %, pour médicaments.</td><td>1,364 50</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>271,535 50</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre</td><td>1,600 »</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>273,135 50</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="10"></td><td rowspan="10">b.</td><td colspan="3">Indemnité de vivres de campagne.</td></tr><tr><td colspan="3">Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres. (Dépense approximative.)</td></tr><tr><td>964 50</td><td>313,100 »</td><td>313,100 »</td></tr><tr><td colspan="3">Indemnité de nourriture pour les chevaux.</td></tr><tr><td colspan="3">18 chevaux</td></tr><tr><td>9,000 »</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Frais de bureau g).</td></tr><tr><td>30,000 »</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">TOTAL DU CHAPITRE II. fr.</td></tr><tr><td></td><td>1,441,776 »</td><td>1,424,160 »</td></tr></table>	EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX.	1	18	Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 »	4	Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 »	7	— de 2 ^{me} id., à 7,100	49,700 »	14	Sous-intendants de première classe, à 6,300	88,200 »	18	— de deuxième classe, à 4,600	82,800 »	44	18	Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	1,500 »			272,900 »				A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ %, pour médicaments.	1,364 50				271,535 50					Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	1,600 »				273,135 50				b.	Indemnité de vivres de campagne.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres. (Dépense approximative.)			964 50	313,100 »	313,100 »	Indemnité de nourriture pour les chevaux.			18 chevaux			9,000 »			Frais de bureau g).			30,000 »			TOTAL DU CHAPITRE II. fr.				1,441,776 »	1,424,160 »
		EFFECTIF.																																																																																
		HOMMES.	CHEVAUX.																																																																															
		1	18	Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 »																																																																													
		4		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	38,000 »																																																																													
		7		— de 2 ^{me} id., à 7,100	49,700 »																																																																													
		14		Sous-intendants de première classe, à 6,300	88,200 »																																																																													
18	— de deuxième classe, à 4,600	82,800 »																																																																																
44	18	Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	1,500 »																																																																															
		272,900 »																																																																																
		A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ %, pour médicaments.	1,364 50																																																																															
		271,535 50																																																																																
		Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	1,600 »																																																																															
		273,135 50																																																																																
	b.	Indemnité de vivres de campagne.																																																																																
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres. (Dépense approximative.)																																																																																
		964 50	313,100 »	313,100 »																																																																														
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.																																																																																
		18 chevaux																																																																																
		9,000 »																																																																																
		Frais de bureau g).																																																																																
		30,000 »																																																																																
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.																																																																																
			1,441,776 »	1,424,160 »																																																																														

fr. . . AUGMENTATION.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.										
		votés	de											
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.											
17,616 »	»	1,099,350 »	1,100,030 50	COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments. <table><tr><td>Capitaines en premier quartiers-maitres</td><td>40</td></tr><tr><td>Capitaines en second payeurs.</td><td>19</td></tr><tr><td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs</td><td>57</td></tr><tr><td>Capitaines administrateurs d'habillement</td><td>39</td></tr><tr><td>(*)</td><td>155</td></tr></table> (*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.	Capitaines en premier quartiers-maitres	40	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57	Capitaines administrateurs d'habillement	39	(*)	155
Capitaines en premier quartiers-maitres	40													
Capitaines en second payeurs.	19													
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57													
Capitaines administrateurs d'habillement	39													
(*)	155													
»	»	309,500 »	252,139 44	a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.										
17,616 »	»	1,408,850 »	1,352,169 94											
17,616 »														

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
		CHAPITRE III.			
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).			
		Traitement des officiers de santé.			
		1	2		
		4	"		
		8	"		
		5	"		
		18	"		
		1	"		
		2	"		
		8	"		
		8	"		
		9	"		
		9	"		
a.		1	1		
		"	"		
		74	3		
		Inspecteur général, à fr. 12,700		12,700	
		Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500		38,000	
		— principaux de 2 ^e classe, à 7,100		56,800	
		— de régiment de 1 ^{re} classe, à 6,300		51,500	
		— adjoints, à 2,600		46,800	
		Pharmacien en chef, à 7,100		7,100	
		Pharmaciens principaux, à 6,300		12,600	
		Pharmaciens de { 4 à 4,600		18,400	
		1 ^{re} classe. { 4 à 4,200		16,800	
		— de 2 ^e classe, à 3,500		28,000	
		— de 3 ^e classe, à 3,250		29,250	
		— de 4 ^e classe, à 2,600		23,400	
		Vétérinaire en chef, à 7,100		7,100	
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. 300			
				328,750	
		A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,643 75			
				327,106 25	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 800			
		Augmentation des traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants 1,600			
9		Indemnité de vivres de campagne.			
b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo et indemnité de marche aux officiers qui participent aux manœuvres. (Dépense approximative.) 1,556 25		335,462 50	333,862 50
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.			
c.		3 chevaux. 1,500			
		Frais de bureau.			
d.		Inspecteur général du service de santé 2,500			
		Vétérinaire en chef 400			
				2,900	
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.			
10		360,000 journées (b) de traitement des sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 78. fr. 640,800		649,135	649,135
		Traitement des miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation. 3,535			
		Frais de transport au lieu d'origine des défunts de la dépouille mortelle des militaires décédés pendant leur présence sous les drapeaux 5,000			
		Service pharmaceutique.			
11		Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses 200,000		200,000	200,000
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.		1,184,597 50	1,182,997 50
				AUGMENTATION. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																																																																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés	de																																																																													
		pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.																																																																													
1,600	.	333,786	335,676 62	a) <table><tr><th colspan="2">COMPOSITION organique.</th></tr><tr><th>SERVICE des HÔPITAUX.</th><th>SERVICE des CORPS.</th></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>»</td></tr><tr><td>Médecins principaux de 1^{re} classe</td><td>4</td><td>»</td></tr><tr><td>— principaux de 2^e classe.</td><td>8</td><td>»</td></tr><tr><td>— de régiment</td><td>{</td><td></td></tr><tr><td>— de 1^{re} classe</td><td></td><td>5</td></tr><tr><td>— de 2^{me} —</td><td></td><td>10</td></tr><tr><td>— de 3^{me} —</td><td></td><td>14</td></tr><tr><td>— de bataillon de 1^{re} classe.</td><td>»</td><td>14</td></tr><tr><td>— — de 2^{me} —</td><td>»</td><td>28</td></tr><tr><td>— adjoints.</td><td>»</td><td>48</td></tr><tr><td>Pharmacien en chef</td><td>18</td><td>»</td></tr><tr><td>Pharmaciens principaux</td><td>1</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 1^{re} classe</td><td>2</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 2^{me} —</td><td>8</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 3^{me} —</td><td>8</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 4^{me} —</td><td>9</td><td>»</td></tr><tr><td>Vétérinaire en chef</td><td>9</td><td>»</td></tr><tr><td>Vétérinaires principaux</td><td>1</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 1^{re} classe, de régiment de 1^{re} ou de 2^e classe</td><td>»</td><td>2</td></tr><tr><td>— de 2^{me} —</td><td>»</td><td>15</td></tr><tr><td>— de 3^{me} —</td><td>»</td><td>9</td></tr><tr><td></td><td>»</td><td>8</td></tr><tr><td>74</td><td>(*)</td><td>148</td></tr><tr><td colspan="3">222</td></tr></table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	Inspecteur général	1	»	Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	»	— principaux de 2 ^e classe.	8	»	— de régiment	{		— de 1 ^{re} classe		5	— de 2 ^{me} —		10	— de 3 ^{me} —		14	— de bataillon de 1 ^{re} classe.	»	14	— — de 2 ^{me} —	»	28	— adjoints.	»	48	Pharmacien en chef	18	»	Pharmaciens principaux	1	»	— de 1 ^{re} classe	2	»	— de 2 ^{me} —	8	»	— de 3 ^{me} —	8	»	— de 4 ^{me} —	9	»	Vétérinaire en chef	9	»	Vétérinaires principaux	1	»	— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	»	2	— de 2 ^{me} —	»	15	— de 3 ^{me} —	»	9		»	8	74	(*)	148	222		
COMPOSITION organique.																																																																																
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																																																															
Inspecteur général	1	»																																																																														
Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	»																																																																														
— principaux de 2 ^e classe.	8	»																																																																														
— de régiment	{																																																																															
— de 1 ^{re} classe		5																																																																														
— de 2 ^{me} —		10																																																																														
— de 3 ^{me} —		14																																																																														
— de bataillon de 1 ^{re} classe.	»	14																																																																														
— — de 2 ^{me} —	»	28																																																																														
— adjoints.	»	48																																																																														
Pharmacien en chef	18	»																																																																														
Pharmaciens principaux	1	»																																																																														
— de 1 ^{re} classe	2	»																																																																														
— de 2 ^{me} —	8	»																																																																														
— de 3 ^{me} —	8	»																																																																														
— de 4 ^{me} —	9	»																																																																														
Vétérinaire en chef	9	»																																																																														
Vétérinaires principaux	1	»																																																																														
— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	»	2																																																																														
— de 2 ^{me} —	»	15																																																																														
— de 3 ^{me} —	»	9																																																																														
	»	8																																																																														
74	(*)	148																																																																														
222																																																																																
"	"	649,155	740,110 46	b) Infanterie. 217,600 journées. Cavalerie. 58,000 " Artillerie. 67,400 " Génie. 12,200 " Bataillon d'administration. 4,800 "																																																																												
"	"	200,000	217,693 55	TOTAL. 380,000 journées.																																																																												
1,600	.	1,182,921	1,293,489 65																																																																													
1,600	.																																																																															

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.		LITTÉRAS des développements.		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.																																																																																															
12	a.	<table><tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr><tr><th>NOMMÉS.</th><th>CIVILS.</th></tr><tr><td>1021</td><td>256</td><td>Officiers de tous grades. fr.</td><td>6,044,773 81</td><td></td><td></td></tr><tr><td>27783</td><td>"</td><td>Sous-officiers et soldats</td><td>4,461,266 56</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td></td><td></td><td>10,506,040 37</td><td></td></tr><tr><td>29704</td><td>256</td><td>Augmentation de traitement des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants fr.</td><td>250,675</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire</td><td>137,000</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Indemnité aux sous-officiers promus officiers</td><td>23,200</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe</td><td>109,800</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc.</td><td>27,000</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 60,000 journées à 90 centimes</td><td>54,000</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe</td><td>40,000</td><td>"</td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">MONTANT DU LITT. a. . . fr.</td><td>11,156,715 37</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td>A REPORTER. . . fr.</td><td>11,156,715 37</td><td></td></tr></table>		EFFECTIF.		NOMMÉS.	CIVILS.	1021	256	Officiers de tous grades. fr.	6,044,773 81			27783	"	Sous-officiers et soldats	4,461,266 56							10,506,040 37		29704	256	Augmentation de traitement des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants fr.	250,675	"										Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	137,000	"				Indemnité aux sous-officiers promus officiers	23,200	"				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	109,800	"				Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc.	27,000	"				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 60,000 journées à 90 centimes	54,000	"				Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	40,000	"										MONTANT DU LITT. a. . . fr.		11,156,715 37														A REPORTER. . . fr.	11,156,715 37			
		EFFECTIF.																																																																																																				
		NOMMÉS.	CIVILS.																																																																																																			
		1021	256	Officiers de tous grades. fr.	6,044,773 81																																																																																																	
		27783	"	Sous-officiers et soldats	4,461,266 56																																																																																																	
						10,506,040 37																																																																																																
		29704	256	Augmentation de traitement des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants fr.	250,675	"																																																																																																
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	137,000	"																																																																																																
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers	23,200	"																																																																																																
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	109,800	"																																																																																																
				Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc.	27,000	"																																																																																																
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 60,000 journées à 90 centimes	54,000	"																																																																																																		
		Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	40,000	"																																																																																																		
		MONTANT DU LITT. a. . . fr.		11,156,715 37																																																																																																		
				A REPORTER. . . fr.	11,156,715 37																																																																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.
		REPORT. . . . fr. 11,156,715 37		
		Indemnité de nourriture pour les chevaux		
	b.	256 chevaux 128,000 .		
		Logement et nourriture.		
	c.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 18,750 .		
		Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21 52,710 .		
		71,460 .	11,748,955 37	14,764,364 34
12 (suite)		Frais d'administration et d'instruction		
		1 régiment de carabiniers, à 18,000 .		
		Les 18 autres régiments, à 15,860 francs 285,480 .		
		1 école des cadets. 55,000 .		
	d.	1 école des pupilles de l'armée. 12,000 .		
		1 école d'application et de perfectionnement pour l'infanterie 7,000 .		
		Le corps de discipline et de correction 7,500 .		
		École normale d'escrime 6,000 .		
		390,780 .		
		A REPORTER. fr	11,748,955 37	14,764,364 34

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
°	3,017,408 97	15,353,798	15,102,540 89	
°	3,017,408 97	15,353,798	15,102,540 89	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		totale	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
•	5,017,408 97	15,353,798	• 15,102,540 89	
•	5,017,408 97	15,353,798	• 15,102,540 89	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899	proposés pour l'exercice 1898.
		REPORT. . . . fr. 2,715,954 49	11,746,955 57	14,764,364 54
		Musiques régimentaires.		
	b.	Sept régiments à fr. 4,000 fr. 28,000 .		
		Un régiment — 8,000 8,000 .		
		<u>36,000 .</u>		
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
	c.	648 chevaux d'officiers. fr. 524,000 .		
		Harnachement, etc.		
	d.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,920 chevaux de troupe, soit 1,795,800 journées, à 12 centimes fr. 215,496 .	5,418,620 49	4,307,750 38
13 (suite).		Logement et nourriture.		
	e.	Logement avec nourriture 58,000 journées, à fr. ! 25. fr. 47,500 .		
		sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,510 .		
		<u>49,810 .</u>		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	f.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à fr. 8,470 fr. 67,760 .		
		Une école d'équitation 11,600 .		
		<u>79,360 .</u>		
		A REPORTER. . . . fr.	15,165,575 86	19,072,094 72

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
"	5,017,408 97	15,355,798	• 15,102,540 89	
•	889,109 80	4,059,896	• 4,007,700 67	
•	3,006,518 86	19,395,694	• 19,110,241 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.		LITTRAS des développements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.	
						REPORT. fr.	15,165,573 86	10,072,094 72
				Traitement et solde de l'artillerie.				
				Traitement, solde et accessoires.				
				ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.				
				Officiers.				
				Colonels, à fr. 9,500 . . . fr. 47,500 .				
				Lieutenants-colonels, à 7,100 . . . 35,500 .				
				Majors, à 6,300 . . . 75,600 .				
				Capitaines commandants, à 4,600 . . . 41,400 .				
				— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à . . . 3,700 . . . 18,500 .				
				— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à . . . 4,200 . . . 4,200 .				
				Major comptable du matériel, à 4,600 . . . 4,600 .				
				Capitaines en premier compt. du matériel, à . . . 3,700 . . . 22,200 .				
				— en second à 3,150 . . . 15,750 .				
				Lieutenants à 2,750 . . . 53,000 .				
				Sous-lieutenants à 2,100 . . . 23,100 .				
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{8}$ % pour médicaments 521,350 .				
				 1,606 75				
				RESTE fr. 319,743 25				
				Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre . . . 4,300 .				
				 524,043 25				
				Employés.				
				Contrôleur d'armes principal, à fr. 3,600 . . . fr. 3,600 .				
				Contrôleurs — de 1 ^{re} classe à . . . 3,100 . . . 9,300 .				
				— de 2 ^e — à 2,600 . . . 7,800 .				
				Reviseurs d'armes, à 2,300 . . . 9,200 .				
				 29,900 .				
				Régiments et compagnies spéciales.				
				Officiers de tous grades fr. 2,116,501 18				
				Sous-officiers, brigadiers et soldats (y compris ceux de l'État-major) . . . 1,926,742 05				
				Augmentation de traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants 11,025 .				
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire 58,000 .				
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers 1,500 .				
				— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe 19,300 .				
				Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc. 10,500 .				
				Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,000 journées à fr. 0 75 5,075 .				
				Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe . . . 13,500 .				
				MONTANT DU LITT. a . . . fr. 4,510,687 38				
				A REPORTER fr. 4,510,687 38		15,165,573 86	10,072,094 72	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896	
•	3,906,518 86	10,593,694 •	19,110,241 56	
•	3,906,518 86	10,593,694 •	19,110,241 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.
		REPORT . . . fr. 4,518,687 58	15,165,575 86	10,072,094 72
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
	b.	532 chevaux d'officiers fr. 266,000 »		
		Harnachement.		
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,599 chevaux de troupe, soit pour 875,655 journées à 12 centimes fr 78,807 15		
		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25 . fr. 19,375 »	4,986,681 53	6,111,220 11
		— sans — 7,200 journées, à fr. 0 21. . . . 1,512 »		
14 (suite).		<u>20,887 »</u>		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général. fr. 4,000 »		
		Quatre directeurs dans les directions d'artillerie (1 ^{er} 500 fr., 2 ^e 900 fr., 3 ^e et 4 ^e 700 fr) 2,800 »		
		Inspecteur des armes de guerre 500 »		
		Directeur de la fonderie de canons 500 »		
	e.	Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 9,900. 39,600 »		
		5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr 11,400. 34,200 »		
		8 ^e régiment de forteresse. 11,800 »		
		Régiment du train et compagnies spéciales 10,200 »		
		Une école de tir 700 »		
		<u>104,300 »</u>		
		À REPORTER. fr.	20,152,257 50	25,183,320 83

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
*	3,906,518 86	19,305,694	19,110,241 56	
*	1,124,544 58	5,967,523	6,122,191 06	
*	5,031,063 44	25,361,217	25,232,435 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES	LITRÉS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
			REPORT fr.	20,152,257 59	25,183,320 85
		<i>Traitement et solde du génie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
		<i>Officiers.</i>			
		Colonels, à 9,500 fr. 38,000 .			
		Lieutenants-colonels, à 7,100 49,700 .			
		Majors, à 6,500 44,100 .			
		Capitaines en 1 ^{re} , à 4,600 78,200 .			
		— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à 5,700 22,200 .			
		Lieutenants, à 2,875 31,625 .			
			263,825 .		
		A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,519 12			
			RESTE. 262,595 88		
		Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre. 3,100 .			
			265,695 88		
		<i>Adjoint du génie.</i>			
		Adj princip. de 1 ^{re} classe. { 4 à 4,200 fr. 16,800 .			
		— de 2 ^e — { 4 à 3,800 15,200 .			
		— de 3 ^e — { 4 à 3,400 13,600 .			
		— de 4 ^e — { 4 à 3,100 12,400 .			
		— de 1 ^{re} — { 6 à 2,800 16,800 .			
		— de 2 ^e — { 7 à 2,600 18,200 .			
		— de 3 ^e — { 7 à 2,400 16,800 .			
		— de 4 ^e — { 8 à 2,200 17,600 .			
		— de 5 ^e — { 8 à 2,000 16,000 .			
		— de 6 ^e — { 8 à 1,800 14,400 .			
			157,800 .		
		<i>Commis.</i>			
		Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 3,150 fr. 28,550 .			
		— de 2 ^e — à 2,700 24,500 .			
		— de 1 ^{re} classe, à 2,500 20,700 .			
		— de 2 ^e — à 2,000 18,000 .			
		— de 3 ^e — à 1,700 15,300 .			
			106,050 .		
		<i>Employés.</i>			
		Surveillants de 1 ^{re} classe, à 2,000 30,000 .			
		— de 2 ^e — à 1,800 27,000 .			
		— de 3 ^e — à 1,650 24,750 .			
		Éclusiers, à 1,500 9,000 .			
		Portiers, à 500 1,500 .			
		— à 400 2,000 .			
		Chef mécanicien 5,200 3,200 .			
		— adjoint 2,100 2,100 .			
		Garde forestier 2,450 2,450 .			
		— particulier 1,150 1,150 .			
			103,150 .		
		<i>Régiment et compagnies spéciales.</i>			
		Officiers de tous grades 363,257 19			
		Sous-officiers et soldats 305,810 43			
		Augmentation de traitement des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. 542 .			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. 6,000 .			
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers 400 .			
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe 1,500 .			
		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc. 1,300 .			
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,000 journées à 84 centimes 840 .			
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 500 .			
			1,313,335 50		
		MONTANT DU LITT. a 1,313,335 50			
		A REPORTER fr. 1,313,335 50		20,152,257 59	25,183,320 85

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
0	5,051,003 44	25,561,217	» 25,232,433 52	
0	5,051,003 44	25,561,217	» 25,232,433 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRATURE des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898
		REPORT fr. 1,313,335 50	20,152,257 30	25,183,320 83
		Indemnité de nourriture pour les chevaux.		
b.		39 chevaux fr. 19,500 .		
		Logement et nourriture.		
c.		Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 95 2,875 .		
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 420 .	1,388,440 50	1,594,463 48
		————— 3,295 .		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
d.		Inspecteur général. 4,000 .		
		4 directeurs dans les divisions territoriales 6,000 .		
		Commandants du génie dans les places 24,850 .		
		Le régiment et les compagnies spéciales 17,460 .		
		————— 52,310 .		
		A REPORTER. fr.	21,540,697 89	26,777,774 31

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1897	de l'exercice 1896.	
.	5,051,063 44	25,361,217	• 25,252,455 52	
.	206,012 98	1,611,416	• 1,505,758 35	
.	5,257,076 42	26,972,633	• 26,758,191 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés	proposés
			pour l'exercice	pour l'exercice
			1899.	1898.
REPORT. fr.			21,540,697 89	26,777,774 51
Traitement et solde du bataillon d'administration.				
EFFECTIF.				
Traitement, solde et accessoires.				
80		Officiers de tous grades. fr.	237,135 38	
57		Commis aux écritures.	51,750 "	
957		Sous-officiers et soldats	286,481 28	
1,074		Augmentation de traitements des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants	12,708 "	
18	a.	Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire.	24,522 "	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	2,000 "	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	1,400 "	
		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées	400 "	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes	675 "	
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	1,500 "	
		Indemnité aux secrétaires et aux huissiers de la section de justice militaire pour travail extraordinaire	9,062 55	
			627,432 21	
	b.	61 sœurs hospitalières, à 900 francs	54,900 "	689,632 21
	c.	Frais d'administration	6,800 "	606,753 48
d.	Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25	500 "		
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.			22,230,350 10	27,474,527 79

Récapitulation de l'effectif.

DIMINUTION. . fr.

	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
ART. 6. — États-majors	79	"	"	209	"	"
7. — Id. Id. des provinces et des places	39	"	"	16	"	"
8. — Intendance	44	"	"	18	"	"
9. — Service de santé et des hôpitaux	74	"	"	3	"	"
12. — Infanterie	1,921	27,785	"	250	"	"
13. — Cavalerie	368	5,760	"	648	"	4,020
14. — Artillerie. État-major	72	"	11	28	"	"
Id. Régiments et compagnies spéciales	553	8,660	"	504	1,587	812
15. — Génie. État-major	52	"	108	22	"	"
Id. Régiment et compagnies spéciales	99	1,703	"	17	"	"
16. — Bataillon d'administration	80	904	"	"	"	"
Pour mémoire. Budget de la gendarmerie	4	"	"	2	"	"
	3,583	44,909	179	1,723	1,587	5,732
		45,088			7,310	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
°	5,237,076 42	26,972,653	26,738,191 87	
•	7,121 27	701,508	622,504 94	
•	5,244,197 69	27,674,141	27,360,696 81	
5,244,197 69				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.
17		CHAPITRE V.		
		ACADÉMIE MILITAIRE.		
		<i>Personnel de l'École militaire.</i>		
		<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>		
		<i>État-major et employés du service intérieur.</i>		
		1 commandant fr. 3,000 »		
		1 commandant en second 1,000 »		
		2 examinateurs permanents 5,500 »		
		1 instructeur 500 »		
		5 instructeurs adjoints 1,400 »		
		4 inspecteurs des études 6,000 »		
		1 officier-payeur 200 »		
		1 secrétaire 2,300 »		
		1 dessinateur 3,000 »		
		1 aumônier 2,500 »		
		1 médecin 1,000 »		
	a.	1 officier chargé de la gestion de la bibliothèque 1,000 »		
		1 mécanicien 2,200 »		
		1 préparateur de chimie 3,000 »		
		1 surveillant à la buanderie 300 »		
		1 garde conservateur du matériel 300 »		
		2 secrétaires-archivistes 480 »		
		1 économe 300 »		
		3 portiers 1,080 »		
		10 hommes de peine 6,000 »		
		1 professeur de gymnastique 180 »		
		2 surveillants à l'école d'équitation 900 »		
		2 brigadiers, 3 clairons, 26 cavaliers et 10 plantons 1,520 »		
		44,020 »		
		<i>Corps enseignant.</i>		
		9 professeurs militaires 7,800 »		
		8 — civils 47,500 »		
	b.	13 répétiteurs militaires 6,760 »	133,780 »	133,780 »
		3 — civils 8,000 »		
		4 maîtres militaires 2,600 »		
		4 — civils 7,500 »		
		80,160 »		
		<i>Bourses d'études.</i>		
	a.	12 bourses d'études à 800 francs 9,600 »		
18		<i>Personnel de l'École de guerre.</i>		
		<i>État-major et corps enseignant.</i>		
		1 commandant 1,500 »		
		3 professeurs civils 6,500 »		
		3 maîtres civils 2,725 »		
		10 professeurs militaires 8,500 »		
		1 maître militaire 400 »		
		10,225 »	10,225 »	10,225 »
		<i>A REPORTER.</i> fr.	153,005 »	153,005 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés pour l'exercice 1897.	de l'exercice 1896.	
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
.	.	133,050 50	151,136 93	
.	.	19,025 *	18,828 *	
.	.	152,081 50	149,961 93	

408

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITTEDES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.
		REPORT. fr.	153,005 »	153,005 »
		<i>Dépenses d'administration de l'École militaire.</i>		
		Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	16,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	4,000 »	
		Indemnité aux travailleurs	755 »	
		Ménage des domestiques : 15 hommes, à 50 centimes par jour.	2,572 50	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	2,500 »	
19		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	55,920 »	55,920 »
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	9,000 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	12,674 50	
		Achat et entretien des instruments et appareils destinés aux cours de mécanique, de physique appliquée et d'artillerie	3,000 »	
		Achat et entretien des instruments et appareils destinés aux cours de mécanique, de physique appliquée et d'artillerie	5,200 »	
		Achat et entretien du matériel relatif au cours de construction	120 »	
		<i>Dépenses d'administration de l'École de guerre.</i>		
		Frais de bureau	60 »	
		Chauffage et éclairage	1,900 »	
20		Indemnité aux travailleurs	600 »	10,650 »
		Frais de transport des élèves et des instruments	2,300 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,250 »	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	219,575 »	219,575 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
.	.	152,081 50	149,961 93	
.	.	55,920 "	55,918 46	
.	.	10,150 "	10,673 87	
.	.	218,151 50	216,554 26	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N ^o DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
Traitement du personnel des établissements.				
21	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 15,550 •	77,275 •	77,275 •
	b.	— — de la fonderie de canons 30,000 •		
	c.	— — de l'arsenal de construction 26,500 •		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 •		
	e.	— — de l'école de tir. 3,500 •		
Matériel de l'artillerie.				
22	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux officiers comptables du matériel d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire — Service des installations électriques dans les ouvrages militaires occupés par l'artillerie 350,185 20		
	b.	Fabrication de cartouches, capsules, étoupilles, charges, munitions et artifices divers; dépenses pour l'achat, le renouvellement et l'entretien du tir à la cible 635,138 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 •		
	d.	Renouvellement et entretien du harnachement 79,269 05		
Manufacture d'armes.				
22	Fabrication ou achat d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement; réparation des armes qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.			
	L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :			
	e.	Achat de matériaux fr. 85,886 23		
	Salaire des ouvriers 218,800 •			
	Transports 2,000 •			
	Menues dépenses 2,000 •			
306,686 23				
Fonderie de canons.				
22	Fabrication de bouches à feu, projectiles, affûts, armements et dépendances, réparation du matériel.			
	L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :			
	f.	Achat de matériaux fr. 62,841 79		
	Salaire des ouvriers 28,648 •			
	Transports 6,000 •			
	Menues dépenses 1,850 •			
99,339 79				
A REPORTER. fr. 1,550,617 16			77,275 •	77,275 •

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
.	.	74,275 .	74,275 .	
.	.	74,275 .	74,275 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898
		REPORT. fr. 1,530,617 16	77,275 »	77,275 »
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	g.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 »	1,723,369 05	1,723,369 05
		Menues dépenses 2,800 »		
		————— 160,351 89		
22 (suite.)	h.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 »		
	i.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal de construction 25,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr. 1,800,644 05	1,800,644 05	1,800,644 05

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
.	.	74,275 .	74,275 .	
.	.	1,647,100 .	1,637,600 .	
.	.	1,721,375 .	1,711,875 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N ^{os} DES ARTICLES.	LITTELAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés	proposés
			pour l'exercice 1899.	pour l'exercice 1898.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
a.	{	Bâtiments militaires fr. 420,000 .		
		Ouvrages de fortification 26,000 .		
		Ouvrages mixtes 19,000 .		
		465,000 .		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défri- chement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
b.	{	Bâtiments militaires fr. 675,795 .		
		Ouvrages de fortification 85,150 .		
		Ouvrages mixtes 50,500 .		
		787,225 .		
c.		Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 20,000 .		
d.		Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de loge- ment aux adjoints du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 150,000 .	1,574,125 .	1,576,225 .
e.		Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et télé- phonique et acquisition de matériel; frais de voyage aux officiers qui prennent part aux ascensions aérostatiques. 107,900 .		
f.		Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 .		
g.		Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers, fonctionnaires et employés du génie chargés d'un travail extraor- dinaire ou supplémentaire, etc. 10,000 .		
h.		Abonnement aux installations téléphoniques pour les autorités militaires dans certaines garnisons 10,000 .		
i.		Renouvellement et entretien du gros matériel des corps de troupe, mobilier des écoles et des magasins, appareils et objets de gymnastique, etc., etc. 24,000 .		
TOTAL DU CHAPITRE VII.			fr. 1,574,125 .	1,576,225 .
			DIMINUTION. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.							
		voilà	de								
		pour l'exercice	l'exercice								
		1897.	1896.								
AUGMENTATION.	DIMINUTION.										
				DÉSIGNATION	(Litt. a.)			(Litt. b.)			TOTAL
				DES PLACES.	Entretien ordinaire.			Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement, etc.			par place.
					Bâtiments militaires.	Fortifications.	Ouvrages mixtes.	Bâtiments militaires.	Fortifications.	Ouvrages mixtes.	
				1 ^{re} direction.							
				Alost	3,200	"	"	9,000	"	"	12,200
				Audenarde	4,000	"	"	12,000	"	"	16,000
				Bruges	10,750	"	"	30,000	"	"	60,750
				Courtrai	700	"	"	1,300	"	"	2,000
				Gand	21,270	"	"	30,000	"	"	51,270
				Menin	1,200	"	"	1,800	"	"	3,000
				Ostende	5,300	"	"	8,800	"	"	14,300
				Saint-Nicolas	1,780	"	"	900	"	"	2,680
				Termonde	6,000	2,500	500	24,200	1,770	"	31,970
				Ypres	7,800	"	"	12,200	"	"	20,000
				2 ^e direction.							
				Anvers (enceinte)	54,700	6,000	2,715	125,000	30,000	10,000	228,415
				— 1 ^{er} sectr { forts	2,615	1,500	500	4,000	"	"	8,615
				{ Brasscht.	7,600	"	400	12,000	"	"	20,000
				— 2 ^e — { forts	7,720	880	1,510	12,000	7,500	3,200	32,810
				{ Contich.	2,485	"	"	2,000	"	"	4,485
				— 3 ^e — { forts	3,400	560	1,200	12,000	7,100	3,000	35,060
				{ St-Bernd.	6,500	"	"	6,600	2,500	200	15,800
				— 4 ^e — { forts	8,450	2,100	2,400	12,300	7,000	5,000	35,250
				{ Beveren.	3,300	"	"	2,850	"	"	6,150
				— 5 ^e secteur	2,650	2,300	4,900	12,000	12,000	10,000	43,850
				Malines	13,680	700	500	15,800	200	"	28,880
				Lierre	4,250	600	300	17,100	750	900	23,900
				3 ^e direction.							
				Arlon	1,800	"	"	1,700	"	"	3,500
				Camp de Beverloo	30,300	"	"	48,800	"	"	79,100
				Bouillon	1,550	"	"	2,350	"	"	3,700
				Hasselt	5,790	"	"	8,350	"	"	12,140
				Huy	2,800	"	"	370	"	"	2,870
				Liège rive droite	15,500	1,350	1,250	42,500	2,100	"	62,900
				— rive gauche	25,850	1,550	1,200	27,100	2,100	"	57,600
				Saint-Trond	1,700	"	"	15,400	"	"	17,100
				Verviers	2,000	"	"	1,375	"	"	3,575
				4 ^e direction.							
				Ath	1,800	"	"	2,500	"	"	4,000
				Bruxelles	55,000	"	"	27,500	"	"	80,500
				Charleroi	5,800	"	"	2,100	"	"	7,600
				Diest	7,000	460	100	10,500	700	"	18,760
				Louvain	12,900	"	"	16,000	"	"	28,900
				Mariembourg	800	"	"	4,850	"	"	5,650
				Mons	12,000	"	"	13,000	"	"	25,000
				Namur (Sud).	22,800	1,600	1,000	28,500	1,060	"	54,560
				— (Nord)	7,600	4,200	525	18,250	8,550	"	38,025
				Nivelles	900	"	"	600	"	"	1,500
				Philippeville	1,680	"	"	4,600	"	"	6,280
				Tirlemont	4,100	"	"	2,000	"	"	6,100
				Tournai	14,000	"	"	9,000	"	"	25,000
				Vilvorde	6,700	"	"	4,000	"	"	10,700
				Wavre	1,500	"	"	600	"	"	2,100
				TOTAUX	420,000	26,000	19,000	673,795	83,150	30,300	1,453,225
					405,000			787,225			
	</										

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés	proposés
			pour l'exercice 1899.	pour l'exercice 1898.
24		CHAPITRE VIII.		
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
		Pain et viande.		
		Pain.		
	a.	15,594,790 rations, à 14 centimes. fr. 2,183,270 60		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . 189,127 68		
		RESTE. . . . fr. 1,994,142 92		
		Viande.	7,121,930	7,140,514
	b.	15,594,790 rations, à 56 centimes. fr. 5,614,124 40		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . 486,328 52		
	5,127,796 08			
	TOTAL. . . . fr. 7,121,930			
25		Fourrages en nature.		
		1,524,585 rations fortes, pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 27 fr. 1,682,222 95		
		1,546,850 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 25 1,656,625 50		
		2,671,435		
		A AJOUTER :		
	1°	Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 70,000		
	2°	Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres fr. 9,965 50	5,296,809	5,558,798
		70,965 50		
		3,418,811 95		
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. fr. 122,002 95		
	TOTAL. . . . fr. 3,296,809			
	A REPORTER. . . . fr. 10,418,748	10,418,748	10,488,112	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION	votés	de	
		pour l'exercice	l'exercice	
		1897.	1896.	
	</			

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898
		REPORT. fr.	10,418,748	10,488,112
		<i>Casernement des hommes.</i>		
26	•	Renouvellement et entretien du matériel de couchage et du matériel d'exploitation, loyer et entretien des bâtiments, traitement et indemnités du personnel, etc., etc.	569,450	769,450
		<i>Habillement des troupes. — Renouvellement du harnachement de la cavalerie (a).</i>		
		Infanterie. fr. 3,374,149 47		
		Cavalerie 938,769 89		
27	•	Artillerie 1,150,569 58		
		Génie 210,914 98		
		Bataillon d'administration 68,818 27		
			5,745,022 19	97,000
		<i>Transports généraux. — Moyens de transport aux troupes en marche.</i>		
a.		Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc. . . 100,000		
28	b.	Moyens de transport aux troupes en marche 780,629 66	885,629 66	885,629 66
c.		Renouvellement et entretien de bicyclettes; indemnités de voyage aux velocipédistes; dépenses pour l'habillement spécial, frais de nourriture supplémentaire, etc. 3,000		
		A REPORTER. fr.	17,616,849 85	13,240,191 66

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.		
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés	de			
		pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.			
"	69,564 "	10,361,618 "	10,755,601 58			
"	200,000 "	769,450 "	767,452 66			
(a) Habillement, harnachement.						
		HABILLEMENT.			Harnache- ment.	TOTAL.
CORPS.	1 ^{re} mise.	Allocation ordinaire.	Buffleterie.			
Infanterie. . . .	552,810 "	2,972,939 47	48,400 "			3,574,149 47
Cavalerie	70,000 "	852,769 89	8,000 "	28,000 "		958,769 89
Artillerie	103,748 "	1,033,421 58	10,500 "			1,149,669 58
Génie	21,204 "	188,710 98	1,700 "			211,614 98
Bataillon d'adminis- tration	3,300 "	63,118 27	400 "			68,818 27
5,646,022 19	"	105,000 "	90,256 92			
TOTAL.						
"	"	100,000 "	138,675 20			
5,646,022 19	269,364 "	11,536,068 "	11,751,986 36			

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.	LITÈRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1899.	proposés pour l'exercice 1898.
		REPORT. fr.	17,616,849 85	12,240,191 66
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
29	.	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	130,000 »	150,000 »
		<i>Remonte.</i>		
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de $\frac{1}{8}$ de l'effectif en chevaux.)		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		461 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr. 507,100 »		
		154 — de guides, à 1,150. . . 177,100 »		
	a.	101 — de selle d'artillerie, à 1,150. . . 116,150 »		
		198 — de trait — à 900. . . 178,200 »		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : $\frac{1}{8}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs 6,000 »		
50		914	984,550 »	
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000 »	1,007,850 »	1,007,850 »
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 15,500 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	18,754,699 85	13,378,041 66

AUGMENTATION. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
5,646,022 19	269,564 »	11,336,068 »	11,751,986 36	
.	»	130,000 »	99,416 82	
.	.	997,950 »	997,950 »	
5,646,022 19	269,564 »	12,464,018 »	12,849,353 18	
5,376,658 19				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.		LITTÉRAS des développements.		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.		CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.	
CHAPITRE IX.									
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.									
Traitements de non-activité.									
1° Pour motifs de santé.									
3		Majors, à.		4,125	12,575				
3		Capitaines en premier ou commandants		5,000	9,000				
9		— en second de 1 ^{re} classe		2,550	22,950				
4		— en second de 2 ^e classe		2,560	9,440				
10		Lieutenants, à		1,800	18,000				
2		Sous-lieutenants, à		1,575	3,150				
31		TOTAL.			74,915				
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.			374 57	74,540 43			
2° Par mesure d'ordre.									
2		Capitaines en premier ou commandants		2,000	4,000				
4		— en second de 1 ^{re} classe		1,700	6,800				
4		— en second de 2 ^e classe		1,575	6,500				
9		Lieutenants, à		1,200	10,800				
2		Sous-lieutenants, à		1,050	2,100				
21		TOTAL.			50,000				
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.			150	29,850		124,904	
		Augmentation de traitement des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants			4,904			120,000	
3° Employés civils.									
7		Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département			8,500				
7									
59									
Honoraires.									
b.		Honoraires d'avocats et frais de procédure.			7,109 57				
Frais de route, de séjour, de déménagement et de représentation.									
a.		Missions et voyages ordinaires des officiers, des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre et des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers			170,000				
b.		Frais de route et de séjour du Ministre			5,000				
c.		Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale.			15,000	270,000		235,000	
d.		Frais de déménagement des officiers			80,000				
TOTAL DU CHAPITRE IX.						fr.	394,904		355,000

AUGMENTATION . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1897	de l'exercice 1896.	
4,904 »	»	130,000 »	125,592 49	
35,000 »	»	235,000 »	265,057 05	
30,004 »	»	355,000 »	388,430 44	
30,004 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

N° DES ARTICLES.		LITTÉRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
CHAPITRE X.					
PENSIONS ET SECOURS.					
53	a.		Pensions temporaires et arriérés fr. 220,000 »		
	b.		Premier terme des pensions civiles et militaires 13,800 »		
	c.		Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 53,000 »	536,800 »	536,800 »
	d.		Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 50,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE X fr.				536,800 »	536,800 »
CHAPITRE XI.					
DÉPENSES IMPRÉVUES.					
34	a.		Dépenses imprévues non libellées au Budget. (Achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, gratifications aux militaires réformés, indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes. Subsidés aux sociétés d'anciens militaires, etc., etc.)	47,149 »	47,149 »
TOTAL DU CHAPITRE XI fr.				47,149 »	47,149 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.					
CHAPITRE XII.					
35	a.		Construction d'un nouvel arsenal à Anvers	350,000 »	350,000 »
36	a.		Augmentation du matériel pour l'approvisionnement de siège des positions de Liège et de Namur	45,000 »	50,000 »
37	a.		Achat de bicyclettes et accessoires.	40,000 »	40,000 »
38	a.		Construction d'une église au camp de Beverloo.	200,000 »	100,000 »
39	a.		Artillerie de place	1,000,000 »	1,000,000 »
40	a.		Lits militaires	1,575,000 »	2,500,000 »
41	a.		Routes militaires de Liège et de Namur et réseaux téléphoniques dans ces positions	300,000 »	
	a.		Magasin à poudre		25,000 »
	a.		Dotation du fonds spécial et temporaire pour la construction, l'amélioration et l'ameublement des casernes, des hôpitaux et de l'école militaire		
	a.		Amélioration du casernement		
	a.		Construction de logements pour mariés, à Ostende		
	a.		Construction d'un bâtiment pour les services du génie, à Ostende		
	a.		Achat de cartouchières, de bretelles de fusils et de gaines d'outils de campement des troupes d'infanterie.		
	a.		Voitures médicales régimentaires		
	a.		Renforcement de l'armement du fort de Waelhem et de la redoute du chemin de fer à Duffel		
	a.		Extension des établissements du service administratif à Liège et à Namur		
	a.		Voitures à bagages et à vivres		
	a.		École des cadets.		
	a.		Voitures pour télégraphistes de campagne et voitures à vivres		
TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.				3,310,000 »	4,045,000 »
DIMINUTION fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	totés pour l'exercice 1897.	de l'exercice 1896.	
		276,800	275,166 06	
		276,800	275,166 06	
		23,115 50	59,017 80	
		23,115 50	59,017 80	

		550,000	91,552 08
15,000			
		40,000	
100,000			
		1,000,000	
	1,125,000	500,000	
500,000		100,000	
	25,000		18,400
		10,000,000	
		250,000	249,908 77
		50,000	
		50,000	
		255,000	
		80,000	
		742,000	
		700,000	
		20,976 15	
		25,000	
			100,000
415,000	1,150,000	14,128,076 15	459,040 85
755,000			

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1899.	CRÉDITS proposés pour l'exercice 1898.
Récapitulation.			
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
I.	Administration centrale fr	485,500	485,500
II.	États-majors.	1,441,776	1,424,160
III.	Service de santé des hôpitaux	1,184,597 50	1,182,997 50
IV.	Solde des troupes	22,250,550 10	27,474,527 79
V.	Établissements d'instruction supérieure	219,575	219,575
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,800,644 05	1,800,644 05
VII.	Matériel du génie	1,574,125	1,576,225
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations	18,754,699 85	15,578,041 66
IX.	Traitements divers et honoraires	594,904	555,000
X.	Pensions et secours	556,800	556,800
XI.	Dépenses imprévues	47,149	47,149
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
XII.	Services divers.	5,510,000	4,045,000
TOTAL. fr.		51,780,100 50	52,325,620

Diminution. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1897.	l'exercice 1896.	
.	.	519,800	523,168 55	
17,616	.	1,408,830	1,352,169 04	
1,600	.	1,182,921	1,293,489 03	
.	5,244,197 69	27,674,141	27,300,086 81	
.	.	218,151 50	216,554 26	
.	.	1,721,375	1,711,875	
.	2,100	1,527,225	1,603,355 52	
5,376,658 19	.	12,464,018	12,849,355 18	
39,904	.	355,000	388,430 44	
.	.	276,800	275,166 06	
.	.	25,113 50	39,017 80	
.	735,000	14,128,976 15	459,640 85	
5,435,778 19	5,981,297 69	61,500,351 15	48,072,918 04	
545,519 50				

(436)

ANNEXES

**AUX DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DE LA GUERRE
POUR L'EXERCICE 1899.**

COMPOSITION DES CORPS DE TROUPE.

CALCUL DU TRAITEMENT, SOLDE, ETC.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations
	Hommes.	Chevaux			
Colonels	20	40	9,500 »	190,000 »	
Lieutenants-colonels	10	38	7,100 »	134,900 »	
Majors	99	157	6,500 »	623,700 »	
Capitaines commandants adjudants-majors de régiment	19	19	5,100 »	96,900 »	
Capitaines en second adjudants-majors de bataillon.	78	»	3,275 »	255,450 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	19	»	2,250 »	42,750 »	
Capitaines en second officiers d'armement	19	»	3,275 »	62,225 »	
Capitaines en premier quartiers-mâtres	20	»	4,000 »	80,000 »	
Capitaines en second payeurs	19	»	3,275 »	62,225 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	40	»	2,250 »	90,000 »	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	19	»	3,450 »	65,550 »	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	5	»	6,500 »	31,500 »	
de 2 ^e id	6	»	5,100 »	30,600 »	
de 3 ^e id.	8	»	4,650 »	37,200 »	
Médecins de bataillon { de 1 ^{re} classe	16	»	4,200 »	67,200 »	
de 2 ^e id	43	»	3,250 »	139,750 »	
Capitaines commandants.	318	»	4,000 »	1,272,000 »	
Capitaines en second	137	»	3,275 »	448,675 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants	1,017	2 ⁽¹⁾	2,250 »	2,288,250 »	(1) Officier d'ordonnance du Roi.
	1,921	256		6,018,875 »	
A ajouter les suppléments de traitement :					
Pour le corps de discipline et de correction. { Les 7 capitaines à fr. 4,200 »					
{ Les 24 lieutenants ou sous-lieutenants à 9,600 »					
				13,800 »	
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.					80,062 50
				6,112,737 50	
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments					30,563 69
				6,082,173 81	
Indemnité aux officiers détachés à l'École des pupilles : 26 officiers à 300 francs.					7,800 »
Id. id. au Ministère de la Guerre				16,800 »	
				6,106,773 81	
A déduire pour vacances.					62,000 »
				6,044,773 81	

TERIE.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF organique.	NOMBRE de journées.	ALLOCATIONS		MONTANT		
			de solde.	d'habillem. ment.	pour solde.	pour habillement.	
Adjudants sous-officiers	97	55,405	3 25	"	115,068 25	"	
Sergents-majors secrétaires { Régiment des grenadiers	1	365	1 95	" 44	704 45	160 60	
. Les autres régiments	18	6,570	1 95	" 41	12,680 10	2,695 70	
Sergents garde-magasins. { Régiment des grenadiers	1	365	1 42	" 44	518 30	160 60	
. Les autres régiments	18	6,570	1 42	" 41	9,529 40	2,695 70	
Musiciens gagistes	266	97,090	"	"	237,500 "	"	
Élèves-musiciens	190	69,550	" 28	" 35	19,418 "	22,885 50	
Sergents-clairons	20	7,500	1 70	" 45	12,410 "	3,285 "	
Caporaux-clairons	79	28,835	" 70	" 35	20,184 50	10,092 25	
Sergents-majors armuriers	10	3,650	2 34	"	8,541 "	"	
Sergents armuriers	87	31,755	1 83	"	58,111 65	"	
Maîtres tailleurs et cordonniers	40	14,600	" 84	"	12,264 "	"	
Premiers ouvriers tailleurs et cordonniers.	116	42,340	" 40	" 52	16,956 "	15,548 80	
Sergents-majors { Régiment des grenadiers	21	7,685	1 95	" 44	14,795 45	5,572 60	
. Corps de discipline et de correction	6	2,190	1 95	" 44	4,220 70	965 60	
. Les autres régiments	386	140,890	1 95	" 41	271,917 70	57,764 90	
Premiers sergents { Régiment des grenadiers	25	8,505	1 57	" 44	15,180 15	5,693 80	
. Corps de discipline et de correction	12	4,580	1 57	" 44	6,876 60	1,927 20	
. Les autres régiments	422	154,050	1 57	" 41	241,827 10	65,152 50	
Sergents et fourriers. { Régiment des grenadiers	84	50,680	1 42	" 44	45,557 20	15,490 40	
. Corps de discipline et de correction	48	17,520	1 42	" 44	24,878 40	7,708 80	
. Les autres régiments	1,540	562,100	1 42	" 41	798,182 "	250,461 "	
Caporaux { Régiment des grenadiers	152	55,480	" 54	" 35	29,959 20	18,508 40	
. Corps de discipline et de correction	96	55,040	" 54	" 35	18,921 60	11,565 20	
. Régiment des carabiniers	204	74,460	" 52	" 35	58,719 20	24,571 80	
. Les autres régiments	2,584	945,100	" 52	" 52	490,445 20	301,811 20	
Clairons-tambours { Régiment des grenadiers	42	15,550	" 57	" 39	5,672 10	5,978 70	
. Les autres régiments	588	214,620	" 55	" 58	75,117 "	81,555 60	
Clairons { Corps de discipline et de correction	12	4,580	" 57	" 35	1,820 60	1,555 "	
. Régiment des carabiniers	56	20,440	" 55	" 35	7,154 "	7,154 "	
. Régiments de chasseurs à pied	126	45,990	" 35	" 34	16,096 50	15,656 60	
Soldats de 1 ^{re} classe { Régiment des grenadiers	824	500,760	" 35	" 35	99,250 80	99,250 80	
. Régiment des carabiniers	549	200,5x5	" 31	" 35	62,119 55	66,127 05	
. Les autres régiments	5,440	1,985,600	" 31	" 32	615,556 "	655,592 "	
Soldats de 2 ^e classe { Régiment des carabiniers	1,091	598,215	" 28	" 35	111,500 20	131,410 95	
. Les autres régiments	11,184	4,082,160	" 28	" 32	1,145,004 80	1,306,291 20	
Correctionnaires et disciplinaires. { Employés aux travaux	400	146,000	" 26	" 24	37,960 "	55,040 "	
. Non employés aux travaux	400	146,000	" 21	" 22	50,660 "	52,120 "	
Pupilles de l'armée	450	164,250	" 56	" 15	59,130 "	24,657 50	
Cadets { Caporaux	50	18,250	" 84	"	15,550 "	"	
. Soldats	50	18,250	" 60	"	10,950 "	"	
	27,783	10,140,795			4,812,227 50	5,236,436 75	
Supplément de solde :							
Corps de discipline et de correction. { 68 sous-officiers, soit 24,820 journées à 40 centimes = 9,928 francs.							
. { 98 caporaux, soit 35,770 id. à 20 id. = 7,154 id.					17,501 "	"	
. { 12 clairons, soit 4,380 id. à 5 id. = 219 id.						"	
École des pupilles 25 sous-officiers, soit 9,125 id. à 25 id.					2,281 25	"	
						4,851,800 75	5,236,436 75
A déduire pour séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions.						370,645 19	265,497 28
Reste fr.						4,401,206 56	2,972,059 47

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.
	Hommes.	Chevaux.			
Colonels	8	16	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	8	16	7,100 »	56,800 »	
Majors	16	32	6,500 »	100,800 »	
Capitaines commandants adjudants-majors	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second adjudants-majors	8	16	4,200 »	53,600 »	
Capitaines en second officiers d'armement	8	16	4,200 »	53,600 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	8	16	3,100 »	24,800 »	
Capitaines en premier quartiers-maitres	8	»	4,000 »	32,000 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	8	»	2,250 »	18,000 »	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	8	»	3,450 »	27,600 »	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	2	2	6,300 »	12,600 »	
de 2 ^e id.	3	3	5,100 »	15,300 »	
de 3 ^e id.	3	3	4,650 »	13,950 »	
Médecins de bataillon { de 1 ^{re} classe	3	3	4,200 »	12,600 »	
de 2 ^e id.	5	5	3,250 »	16,250 »	
Vétérinaire principal	1	1	6,300 »	6,300 »	
Vétérinaires { de 1 ^{re} classe	7	7	4,600 »	32,200 »	
de 2 ^e id.	8	8	3,250 »	26,000 »	
de 3 ^e id.	8	8	2,800 »	22,400 »	
Capitaines commandants	48	96	5,100 »	244,800 »	
Capitaines en second	24	48	4,200 »	100,800 »	
Lieutenants	88	176	3,250 »	286,000 »	
Sous-lieutenants	80	160	2,950 »	236,000 »	
	568	648		1,469,200 »	
A ajouter les suppléments de traitement :					
Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier				10,100 »	
				1,479,300 »	
A déduire pour médicaments				7,306 50	
RESTE				1,471,993 50	
Indemnité aux officiers détachés à l'École d'équitation				4,000 »	
Id. id. au Ministère de la Guerre				600 »	
				1,476,593 50	
A déduire pour vacances				17,000 »	
RESTE fr.				1,459,593 50	

LERIE.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.			NOMBRE de journées	ALLOCATIONS		MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.			de solde.	d'habil- lement	pour solde.	pour habillement.
		Rations fortes.	Rations légères.					
Adjudants sous-officiers	{ Guides	4	4	1,460	2 70	» 55	5,042	805
	{ Chasseurs et lanciers	12	12	4,580	2 70	» 55	11,826	2,400
Maréchaux des logis chefs secré- taires et moniteurs généraux	{ Guides	4	4	1,460	2 35	» 55	5,431	775 80
	{ Chasseurs et lanciers	12	12	4,580	2 35	» 51	10,205	2,253 80
Maréchaux des logis garde-ma- gasin	{ Guides	2	2	730	1 70	» 55	1,241	586 90
	{ Chasseurs et lanciers	6	6	2,190	1 70	» 51	5,725	1,116 90
Trompettes-majors	{ Guides	2	2	730	2 66	» 59	1,941 80	450 70
	{ Chasseurs et lanciers	6	6	2,190	2 66	» 59	5,825 40	1,292 10
Trompettes-brigadiers	{ Guides	2	2	730	1 25	» 55	912 50	586 90
	{ Chasseurs et lanciers	6	6	2,190	1 25	» 51	2,757 50	1,116 00
Maréchaux des logis chefs armu- riers	{ Guides	2	2	730	2 88	»	2,102 40	»
	{ Chasseurs et lanciers	2	2	730	2 86	»	2,087 80	»
Maréchaux des logis armuriers	{ Guides	4	4	1,460	2 21	»	5,226 60	»
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers	{ Guides	24	24	8,760	» 84	»	7,558 40	»
Maréchaux des logis chefs	{ Guides	12	12	4,580	2 35	» 53	10,295	2,521 40
	{ Chasseurs et lanciers	36	36	13,140	2 35	» 51	30,879	6,701 40
Premiers maréchaux des logis	{ Guides	14	14	5,110	1 85	» 53	9,453 50	2,708 50
	{ Chasseurs et lanciers	42	42	15,530	1 85	» 51	28,560 50	7,818 50
Maréchaux des logis fourriers et maréchaux des logis	{ Guides	84	84	30,660	1 70	» 53	52,122	16,249 80
	{ Chasseurs et lanciers	252	252	91,980	1 70	» 51	156,566	46,009 80
Brigadiers	{ Guides	124	124	45,260	» 64	» 44	28,966 40	19,914 40
	{ Chasseurs et lanciers	372	372	153,780	» 64	» 41	86,899 20	55,660 80
Trompettes	{ Guides	52	52	11,680	1 05	» 53	12,264	3,190 40
	{ Chasseurs et lanciers	96	96	55,040	1 05	» 51	36,792	17,870 40
Maréchaux-ferrants	{ Guides	22	22	8,050	» 45	» 44	3,615 50	5,553 20
	{ Chasseurs et lanciers	66	66	24,090	» 45	» 41	10,840 50	9,876 90
Cavaliers de 1 ^{re} classe	{ Guides	240	240	87,600	0 45	» 44	59,420	38,544
	{ Chasseurs et lanciers	720	720	262,800	0 45	» 41	118,260	107,748
Cavaliers de 2 ^e classe	{ Guides	690	690	251,850	» 42	» 44	105,777	110,814
	{ Chasseurs et lanciers	2,070	2,070	755,550	» 42	» 41	317,551	509,775 50
Cavaliers non montés	{ Guides	200	200	75,000	» 42	» 44	50,660	32,120
	{ Chasseurs et lanciers	600	600	219,000	» 42	» 41	91,980	89,790
		5,760	1,250	3,690	2,102,400		1,250,936	895,505 60
Supplément de solde :								
32 brigadiers-pionniers, 11,680 journées à 15 centimes = fr.					1,752			
256 cavaliers-pionniers, 95,440 id. à 10 id. =					0,344			
							11,096	
Sous-officiers, brigadiers et cavaliers détachés à l'École d'équitation							2,600	
							1,244,712	895,505 60
A déduire pour séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions							84,709 01	62,733 71
Reste fr.							1,160,002 99	832,760 89

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.
	Hommes.	Chevaux.			
Colonels	15	26	9,500 "	125,500 "	
Lieutenants-colonels	14	25	7,100 "	99,400 "	
Majors	41	57	6,300 "	258,500 "	
Capitaines commandants { Artillerie de campagne	4	8	5,100 "	20,400 "	
adjudants-majors. { Artillerie de forteresse	4	4	5,100 "	20,400 "	
Capitaines en second adju- { Artillerie de campagne et train	5	10	4,200 "	21,000 "	
dants-majors { Artillerie de forteresse	4	4	4,200 "	16,800 "	
Capitaines commandants	Artillerie de campagne et train	49	97	5,100 "	249,000 "
	Artillerie de forteresse	70	"	4,600 "	365,400 "
	Compagnie de pontonniers	1	1	5,100 "	5,100 "
	Compagnie d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers	5	"	4,600 "	13,800 "
Capitaines en second	État-major particulier	5	"	5,700 "	18,500 "
	Artillerie de campagne et train	51	54	4,200 "	150,200 "
Lieutenants	Artillerie de campagne et train	77	128	3,250 "	250,250 "
	Artillerie de forteresse	70	"	2,875 "	201,250 "
	Compagnie des pontonniers	2	2	5,250 "	6,500 "
	Compagnie d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers	5	"	2,875 "	8,625 "
Sous-lieutenants	Artillerie de campagne et train	67	118	2,950 "	197,650 "
	Artillerie de forteresse	58	"	2,475 "	145,550 "
	Compagnie de pontonniers	2	2	2,950 "	5,900 "
	Compagnie d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers	6	"	2,475 "	14,850 "
Capitaines en premier quartiers-maitres	9	"	4,000 "	50,000 "	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	8	"	2,250 "	18,000 "	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	9	"	5,450 "	51,050 "	
Médecins de régiment	de 1 ^{re} classe	2	5	6,300 "	12,600 "
	de 2 ^e id.	4		5,100 "	20,400 "
	de 3 ^e id.	5		4,650 "	15,950 "
Médecins de bataillon	de 1 ^{re} classe	7	4	4,200 "	29,400 "
	de 2 ^e id.	1		5,250 "	5,250 "
Vétérinaires	principal	1	1	6,300 "	6,300 "
	de 1 ^{re} classe	3	5	4,600 "	15,800 "
	de 2 ^e id.	5	5	5,250 "	16,250 "
Major comptable du matériel	1	"	4,600 "	4,600 "	
Capitaines en premier comptables du matériel	6	"	5,700 "	22,200 "	
Capitaines en second comptables du matériel	5	"	5,150 "	15,750 "	
Lieutenants comptables du matériel	11	"	2,750 "	35,000 "	
Sous-lieutenants comptables du matériel	12	"	2,100 "	25,100 "	
	625	552		2,468,925 "	
A ajouter les suppléments de traitement :					
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier					5,487 50
					2,474,412 50
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments					12,372 07
					2,462,040 45
Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre					4,300 "
					2,466,340 45
A déduire pour vacances					25,700 "
Reste fr.					2,440,544 45

LIERIE.

TROUPES.

GRADES.		EFFECTIF ORGANIQUE.			NOMBRE de journées.	ALLOCATION		MONTANT	
		Hommes.	Chevaux			de solde.	d'habil- lement	pour solde.	pour habillement.
			de selle.	de trait.					
Adjutants sous-officiers		18	8		6,370	2 70	55	17,739	3,615 50
Maréchaux des logis chefs	Régiments de campagne	8			2,920	2 35	51	6,862	1,489 20
secrétaires ou moniteurs	Régiments de forteresse	8			2,920	2 06	44	6,015 20	1,284 80
généraux	Régiment du train	1			365	2 53	51	850 45	183 15
Maréchaux des logis chefs	Régiments de campagne.	4			1,460	2 35	51	3,431	744 00
artificiers	Régiments de forteresse.	4			1,460	2 29	44	3,345 40	642 40
Maréchaux des logis garde-magasins		9			3,285	1 54	44	5,058 90	1,445 40
Trompettes-majors		8	4		2,920	1 80	58	5,256	1,693 60
Trompettes-brigadiers		9	4		3,285	1 25	51	4,106 25	1,675 55
Maîtres armuriers		9			3,285	1 98		6,504 30	
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers		25			8,595	84		7,051 80	
Adjutants de batterie	Régiments de campagne	44	44		16,060	2 45	51	59,547	8,190 60
	Régiments de forteresse.	58			21,170	2 16	44	45,727 20	9,514 80
	Comp ^{ie} d'ouvriers et de pontonniers	2			750	2 72	49	1,985 60	357 70
	Régiments de campagne	48	48		17,520	2 55	51	41,172	8,935 20
	Régiments de forteresse.	72			26,280	2 06	44	54,136 80	11,503 20
Maréchaux des logis chefs.	Comp ^{ie} d'armuriers et d'artificiers.	1			365	2 25	49	821 25	178 85
	Compagnie des pontonniers	1			365	2 02	49	956 30	178 85
	Compagnie d'ouvriers	1			2,920	2 35	51	6,805 60	1,489 20
Maréchal des logis chef constructeur	Régiment du train	8			365	2 25	49	821 25	178 85
Premiers maréchaux des logis du train		8			2,920	1 85	51	5,545 60	1,489 20
	Régiments de campagne	290	286		105,880	1 70	51	179,945	53,085 50
	Régiments de forteresse.	405			147,005	1 54	44	226,526 50	64,721 80
Maréchaux des logis four- riers et maréchaux des logis	Comp ^{ie} d'armuriers et d'artificiers.	11			4,015	1 70	49	6,825 10	1,967 55
	Compagnie des pontonniers	15			5,475	1 95	49	10,676 25	2,682 75
	Compagnie d'ouvriers	40	40		14,600	1 68	51	24,528	7,446
	Régiments du train	144	128		52,560	66	50	34,689 60	20,498 40
Brigadiers à cheval	Régiments de campagne.								
	Régiments de forteresse.	610			222,650	65	53	144,722 50	75,474 50
Brigadiers à pied	Comp ^{ie} d'armuriers et d'artificiers.	10			3,650	76	59	2,774	1,423 50
	Compagnie des pontonniers	12			4,580	65	53	3,285	1,445 40
	Compagnie d'ouvriers	82	82		20,950	1 05	51	31,426	15,264 50
	Régiments de campagne.								
Trompettes	Régiments de forteresses et com- pagnies spéciales	128			46,720	1	44	46,720	20,556 80
	Régiment du train	16			5,840	1 05	51	6,015 20	2,978 40
Ouvriers selliers, ajusteurs, charrons, forgerons et charpentiers	Batteries à cheval.	16			5,840	60	53	3,504	1,927 20
	Batteries montées, de forteresse et compagnies spéciales	371			155,415	54	55	73,124 10	44,688 95
Maréchaux servants		57			20,305	50	53	10,402 50	6,865 65
Pontonniers	Maîtres ouvriers	20			7,500	66	59	4,818	2,847
	de 1 ^{re} classe	20			7,500	49	59	5,577	2,847
	de 2 ^e id.	72			26,280	59	59	10,249 20	10,249 20
Canonniers de la compagnie d'ouvriers	de 1 ^{re} classe	50			18,250	65	53	11,862 50	6,022 50
	de 2 ^e id.	95			35,945	45	53	15,275 25	11,201 85
Canonniers des compagnies d'armuriers et d'artificiers.	de 1 ^{re} classe	32			11,680	45	53	5,256	5,854 40
	de 2 ^e id.	158			56,940	55	55	18,790 20	18,790 20
Canonniers de 1 ^{re} classe	Batteries à cheval.	60			21,900	49	59	10,751	8,541
	Batteries montées ou de forteresse.	674	168	100	246,010	45	53	110,704 50	81,183 50
Canonniers de 2 ^e classe	Batteries à cheval.	504			110,960	44	59	48,822 40	45,274 40
	Batteries montées ou de forteresse.	3,510			1,208,150	43	55	598,689 50	398,689 50
Conducteurs	de 1 ^{re} classe	258			86,140	40	59	42,208 60	55,594 60
	de 2 ^e id.	976		1,427	356,240	44	59	156,745 60	158,935 60
		8,552	812	1,587	0,000,009	Traitement annuel.		1,906,227 10	1,134,602 50
Adjutants du matériel	de 1 ^{re} classe	56				1,500		84,100	
	de 2 ^e id.	56				1,500		72,800	
Maîtres artificiers		8				1,500		7,500	
		8,669						2,070,627 10	1,134,602 50
A déduire pour séjour dans les hôpitaux et petites permissions.								143,884 18	101,180 92
Reste.								1,926,742 95	1,033,421 58

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.				
Colonels	5	10	9,500 »	47,500 »		
Lieutenants-colonels	8	9	7,100 »	56,800 »		
Majors	11	14	6,300 »	69,300 »		
Capitaine commandant adjudant-major de régiment	1	1	5,100 »	5,100 »		
Capitaines en second adjudants-majors de bataillon.	4	»	3,700 »	14,800 »		
Capitaine en second officier d'armement	1	»	3,700 »	3,700 »		
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	4,000 »	4,000 »		
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	2,250 »	2,250 »		
Capitaine en premier ou en second administrateur d'habillement.	1	»	3,450 »	3,450 »		
Médecin de régiment de 1 ^{re} classe	1	»	6,300 »	6,300 »		
Médecin de bataillon de 1 ^{re} classe	1	»	4,200 »	4,200 »		
Capitaines com- mandants	Régiment et état-major particulier		55	»	4,600 »	161,000 »
	Compagnie de chemin de fer					
	Compagnie des pontonniers et d'ouvriers					
	Compagnie de télégraphistes de campagne					
Capitaines en se- cond de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	Compagnie de télégraphistes de place.		2	2	5,100 »	10,200 »
	Régiment et état-major particulier					
	Compagnie de télégraphistes de place					
	Compagnie de chemin de fer					
Capitaines en se- cond de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	Compagnie des pontonniers		23	»	3,700 »	85,100 »
	Compagnie de télégraphistes de campagne					
	Régiment et état-major particulier.					
	Compagnie de télégraphistes de place					
Lieutenants	Compagnie de chemin de fer		32	»	2,875 »	92,000 »
	Compagnie de pontonniers et d'ouvriers					
	Compagnie de télégraphistes de campagne					
	Régiment					
Sous-lieutenants.	Compagnie de télégraphistes de place		21	»	2,475 »	51,975 »
	Compagnie de chemin de fer					
	Compagnie des pontonniers et d'ouvriers					
	Compagnie de télégraphistes de campagne					
	151	39			628,075 »	
A ajouter les suppléments de traitement :						
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.				812 50		
				628,887 50		
A déduire ½ % pour médicaments.				3,144 43		
				625,743 07		
Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre				3,100 »		
RESTE. fr.				628,843 07		

NIE.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF organique.	NOMBRE de journées.	ALLOCATIONS		MONTANT		Observations.	
			de solde.	d'habil- lement.	pour solde.	pour habillement.		
Adjudants sous-officiers	4	1,460	3 25	"	4,745 "	"		
Sergent-major secrétaire	1	365	2 06	" 44	751 90	160 60		
Sergent-major moniteur général.	1	365	2 06	" 44	751 90	160 60		
Sergent garde-magasin	1	365	1 71	" 44	624 15	160 60		
Sergent-clairon	1	365	1 99	" 45	726 35	164 25		
Caporaux-clairons	4	1,460	" 85	" 55	1,241 "	511 "		
Sergent armurier	1	365	2 15	"	784 75	"		
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	730	" 84	"	613 20	"		
Sergents-majors.	22	8,030	2 06	" 44	16,541 80	3,533 20		
Premiers sergents	25	9,125	1 86	" 44	16,972 50	4,015 "		
Sergents fourriers et sergents.	111	40,515	1 71	" 44	69,280 65	17,826 60		
Caporaux	190	69,550	" 65	" 33	45,077 50	22,885 50		
Clairons	55	20,075	" 52	" 35	10,439 "	7,026 25		
Soldats {	de 1 ^{re} classe.	433	158,045	" 45	" 33	71,120 25	52,154 85	
	de 2 ^e classe	852	310,980	" 35	" 33	102,623 40	102,623 40	
		1,703	621,595			342,295 35	211,221 85	
A déduire pour séjour dans les hôpitaux et petites permissions						36,482 92	22,510 87	
RESTE. fr.						305,810 43	188,710 98	

BATAILLON

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF organique.	TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.
Officier supérieur	1	5,450 .	5,450 .	
de 1 ^{re} classe	18	4,000 .	72,000 .	
Officiers { de 2 ^e id.	19	5,275 .	62,225 .	
de 3 ^e id.	20	2,400 .	48,000 .	
de 4 ^e id.	20	2,100 .	42,000 .	
Capitaine en premier quartier-maitre	1	4,000 .	4,000 .	
Capitaine en premier ou en second administrateur d'habil- lement	1	5,450 .	5,450 .	
	80		257,125 .	
A ajouter les suppléments de traitement :				
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.				1,200 .
				258,325 .
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.				1,191 62
RESTE. fr.				257,133 38

D'ADMINISTRATION.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF organique.	NOMBRE de jours.	ALLOCATIONS		MONTANT		Observations.
			de solde.	d'habil- lement.	pour solde.	pour habillement.	
Maitres tailleur et cordonnier	2	750	84	"	615 20	"	
Sergents-majors { de 1 ^{re} classe	20	7,500	1 45	" 50	10,585 "	2,190 "	
{ de 2 ^e id.	25	8,595	1 50	" 50	10,915 50	2,518 50	
Sergents de 1 ^{re} classe { État-major et section des hôpitaux	12	4,580	" 95	" 50	4,161 "	1,514 "	
{ des autres sections	26	9,490	1 70	" 50	10,155 "	2,847 "	
Sergents de 2 ^e classe { État-major et section des hôpitaux	15	4,745	" 85	" 50	4,055 25	1,425 50	
{ des autres sections	50	10,950	1 40	" 50	15,350 "	3,285 "	
Portiers, cuisiniers et tisaniens { de 1 ^{re} classe	27	9,855	1 10	" 50	10,840 50	2,056 50	
{ de 2 ^e id.	24	8,760	" 90	" 50	7,884 "	2,028 "	
Caporaux { État-major et section des hôpitaux	22	8,050	" 67	" 18	5,380 10	1,445 40	
{ des autres sections	60	21,900	" 92	" 18	20,148 "	5,942 "	
Soldats de 1 ^{re} classe { Section des hôpitaux	84	50,660	" 47	" 18	14,410 20	5,518 80	
{ des autres sections	154	56,210	" 67	" 18	57,660 70	10,117 80	
Soldats de 2 ^e classe { Section des hôpitaux	84	50,660	" 42	" 18	12,877 20	5,518 80	
{ des autres sections	507	112,055	" 62	" 18	69,474 10	20,169 00	
Médecins, pharmaciens et vétérinaires suppléants { de 1 ^{re} classe	25	8,595	5 25	"	27,285 75	"	
{ de 2 ^e id.	26	9,490	1 85	"	17,566 70	"	
Commis de parquet assimilés aux { adjudants sous-officiers	5	1,825	5 25	"	5,951 25	"	
{ sergents-majors	3	1,095	1 95	" 41	2,115 55	448 95	
{ premiers sergents	6	2,190	1 57	" 41	5,458 50	897 90	
{ sergents	6	2,190	1 42	" 41	5,109 80	897 90	
		549,505	Traitement annuel.		299,686 90	68,119 95	
Commis aux écritures { de 1 ^{re} classe	18		1,450	"	26,100 "	"	51,750 francs.
{ de 2 ^e id.	19		1,350	"	25,650 "	"	
	994						
Traitement des sœurs hospitalières : 61 à 900 francs					54,900 "	"	
					406,356 90	68,119 95	
Indemnité aux commis de parquet pour travail extraordinaire					9,062 55	"	
					415,599 45	68,119 95	
A déduire pour séjour dans les hôpitaux et petites permissions					13,205 62	5,001 68	
RESTE fr.					402,193 83	65,118 27	

RÉCAPITULATION.

Solde portée au Budget pour les sous-officiers et soldats	fr.	286,481 28
Traitement des commis aux écritures		51,750 "
Traitement des sœurs hospitalières		54,900 "
Indemnité aux commis du parquet		9,062 55
TOTAL comme ci-dessus	fr.	402,193 83

(448)